

NOUVEL ÉLAN POUR L'UEVE AMBITION UEVE

AVEC LE SOUTIEN
DU SNESUP ET
DU SNASUB-FSU



UN PROJET STRATÉGIQUE RESPONSABLE ET AMBITIEUX
DES VALEURS ET DES PRINCIPES AFFIRMÉS
DES PROPOSITIONS RÉALISTES

NOVEMBRE 2014

I. PRÉSENTATION DU CAMPUS SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

INTRODUCTION

À l'heure de la recomposition des campus universitaires dans le cadre de la nouvelle loi Enseignement Supérieur et Recherche et de l'intégration en cours des établissements dans la ComUE Paris-Saclay¹, il convient de s'interroger sur la place que doit avoir le campus d'Évry. Notre site compte plusieurs établissements qui se sont regroupés dans Évry Sciences et Innovation : le Génomole, l'Université d'Évry Val d'Essonne (UEVE) et son IUT, Télécom Sud Paris (TSP), Télécom École de Management (TEM), l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE), le Centre des Matériaux de Mines Paristech et le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF).

Dans ses missions de recherche scientifique et de formation, le campus d'Évry est porteur de thématiques fortes : biotechnologies, mathématiques, numérique et Sciences Humaines et Sociales (SHS).

Pour conforter durablement leur développement et assurer la visibilité du site d'Évry, nous avons été nombreux en 2011 à prendre position en faveur de l'intégration de notre campus d'Évry à l'Université Paris-Saclay, dont la puissance objective en matière de recherche scientifique, doublée d'une visibilité internationale majeure, auraient aspiré à terme les étudiants d'excellence et marginalisé d'autant l'action de l'université d'Évry. Je me réjouis de cette mobilisation qui s'est traduite, in fine, par une adhésion des établissements du campus en faveur de Paris-Saclay.

Le projet de création d'un campus scientifique et technologique sur le territoire d'Évry-Corbeil constitue une nouvelle étape, indispensable, pour affirmer dans le cadre de Paris-Saclay, la pertinence et la valeur de nos activités de recherche et de formation. Les spécificités du campus d'Évry (fig. 1) sont en adéquation avec la carte des activités de la ComUE Paris-Saclay qui, par là-même, jouera un rôle de levier probant pour le développement du campus et du territoire.

Le campus scientifique et technologique se définit autour de quatre missions :

- la recherche avec des domaines d'excellence et des spécificités ;
- une carte des formations de l'ensemble des établissements du territoire ;
- la valorisation et le transfert vers le monde économique et social ;
- une contribution déterminante au développement économique et social d'un territoire engagé d'ores et déjà dans une profonde mutation.

1. La Loi ESR de juillet 2013 fait obligation à tous les établissements de l'Enseignement Supérieur d'intégrer une Communauté d'Université. La ComUE Paris-Saclay est désignée ici le plus souvent par Paris-Saclay.

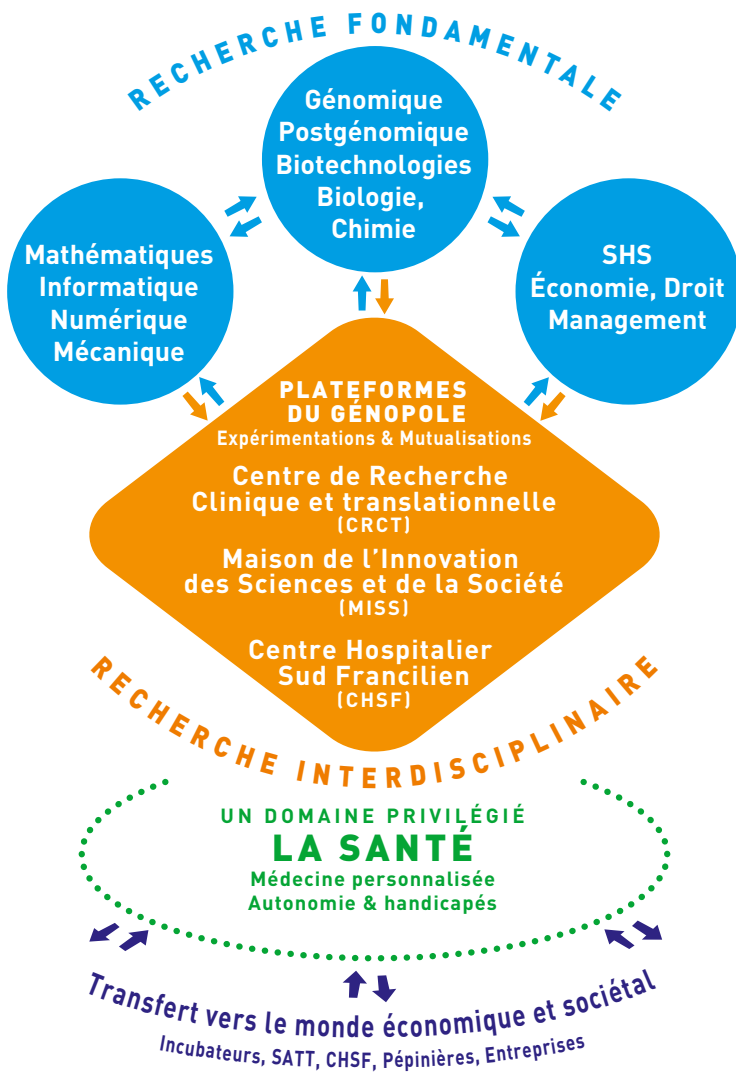


Fig. 1

**LE CAMPUS SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ÉVRY-CORBEIL
AUTOUR DU GÉNOME ET DES TIC**

En bleu : thématiques de recherche fondamentale ;
en orangé : plateformes mutualisées et domaine d'application en santé.

Recherche fondamentale, recherche appliquée et innovation sont aujourd’hui engagées par les établissements de l’enseignement supérieur et la recherche dans une contribution centrale à l’évolution de l’organisation de nos sociétés. Au cœur de cette nouvelle économie du savoir les Sciences Humaines et Sociales jouent le rôle pivot assurant le lien vital avec les usages et la société, à l’instar des grandes Universités étrangères qui rayonnent grâce à des « Colleges of Engineering » puissants (MIT, Caltech, Georgia Tech. . .) dotées de composantes SHS fortes.

LES MISSIONS DU CAMPUS SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE D’ÉVRY-CORBEIL

MISSION 1 : LA RECHERCHE

Les domaines scientifiques sont structurés de manière à assurer la **mission centrale de recherche fondamentale**, avec une déclinaison en recherche appliquée qui assurera le lien avec le monde économique et les retombées sociétales. Cette structuration (fig. 1) a l’avantage de valoriser notre potentiel, de décliner les interactions interdisciplinaires entre biotechnologies, mathématiques, informatique, Sciences Humaines et Sociales et le rôle pivot des plateformes et moyens mutualisés, en renforçant l’ancrage de notre campus vis à vis de Paris-Saclay.

MISSION 2 : LA FORMATION

Le campus sera en mesure de répondre en termes de formation aux besoins de la recherche, du développement économique et des enjeux sociétaux. La création d’une **carte des formations, à l’initiative du campus regroupant tous les établissements du territoire** permettra de cartographier et de couvrir l’ensemble des besoins par une offre de parcours adaptée et de qualité répondant aux aspirations de chacun. Une telle carte des formations, inédite jusqu’ici, traduit l’intérêt de décliner les établissements de formations et de recherche sur un plan qui conjugue les thématiques scientifiques et technologiques et les réalités du territoire.

MISSION 3 : LA VALORISATION ET LE TRANSFERT

Le campus aura un effet structurant et durable en faveur d’un **développement économique à haute valeur ajoutée**, en suscitant une forte attractivité des entreprises ouvertes à l’innovation technologique qui concerne les petites entreprises innovantes de type start-up, les PME et les grands groupes traditionnellement positionnés sur l’axe des technologies innovantes. La mixité de ces cultures du monde de l’entreprise sera un atout majeur d’attractivité et de développement socialement et économiquement responsable.

MISSION 4 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

De par ses capacités à s’inscrire dans la recherche scientifique au plus haut niveau, à déployer une carte des formations en mesure de répondre aux besoins et aux attentes de chacun, à apporter une contribution de qualité à la vie économique et sociale, le campus scientifique et technologique d’Évry – Corbeil sera porteur d’un **facteur inédit de cohérence dans la reconfiguration du**

territoire, qui est d'ores et déjà engagée dans une phase de profonde mutation. Sont ainsi réunies les conditions d'une nouvelle attractivité du site pour l'ensemble des personnels et étudiants de tous les établissements du territoire, en matière de logement, de lieux de vie, d'activités sportives et culturelles.

C'est pourquoi, dans le contexte de la création du campus scientifique et technologique d'Évry-Corbeil, l'Université d'Évry-Val-d'Essonne doit jouer un rôle majeur.

L'APPEL D'OFFRE ISITE²

C'est ce positionnement, autour de la recherche fondamentale, la recherche appliquée, les liens forts avec le monde économique et la société, qui a permis de répondre à l'appel d'offres ISITE autour de la génomique, la postgénomique et de la médecine personnalisée. Ce projet sur lequel travaillent les partenaires d'Évry Sciences Innovation sera décisif dans le développement du campus Scientifique et Technologique d'Évry-Corbeil. ISITE fournit des moyens financiers importants, aux sites dont les forces scientifiques sont concentrées sur quelques thématiques d'excellence; dans notre cas la génomique autour des mathématiques, du numérique et des sciences humaines et sociales. La labellisation ISITE contribuera à la reconnaissance et à la valorisation de nos atouts scientifiques, vis à vis de Paris-Saclay, au niveau national et international. Grâce à son financement adapté, le campus pourra mettre en œuvre une stratégie de développement crédible et durable. Ces projets seront en outre caractérisés par leur capacité à engager une dynamique de partenariats forts et efficaces avec le monde économique, à promouvoir des actions innovantes de recherche partenariale et de formation professionnelle, initiale et continue. Les ISITE seront donc distingués pour leur capacité durable à dialoguer avec l'économie et à mobiliser l'appropriation de ses recherches pour des usages sociaux innovants.

Le Campus d'Évry-Corbeil répond bien à ces exigences.

2. ISITE (Initiatives - Sciences - Innovation - Territoires – Économie) est un projet du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir). Cinq sites devraient être sélectionnés, avec des dotations pouvant atteindre 100 M€/an en capital. Comme c'est le cas pour les IDEX, il sera possible d'utiliser les intérêts de l'ordre de 2,5 M€/an pour des actions de recherche, de formation et de transfert, pendant une période probatoire.

II. L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY-VAL-D'ESSONNE DANS LE CAMPUS SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE D'ÉVRY-CORBEIL

POSITIONNEMENT

De par sa mission centrale en matière de recherche scientifique et de formation, la contribution de l'UEVE est décisive à la constitution d'un campus scientifique et technologique sur le territoire d'Évry-Corbeil. Les laboratoires de recherche et les trois écoles doctorales constituent la colonne vertébrale sur laquelle le projet de campus va se développer. C'est pourquoi, le rapprochement avec Paris-Saclay représente un atout incontestable, qui fournira aux travaux des chercheurs de l'UEVE, des moyens et une visibilité de grande ampleur à l'échelle internationale, en retour il va générer une attractivité énergétique et originale de l'UEVE et du nouveau campus dans toutes ses composantes.

PARIS-SACLAY

J'ai bien conscience des doutes et des craintes que suscite le processus d'intégration de l'UEVE dans la ComUE Paris-Saclay, amplifiés par un calendrier jugé lointain, mais il convient de les dissiper pour réunir les conditions d'un débat serein tourné vers l'avenir par la création d'un campus scientifique et technologique sur le territoire d'Évry-Corbeil.

L'université sera associée à la ComUE Paris-Saclay dès sa création, fin 2014. Elle l'intégrera en tant que membre à part entière en 2018, année de la préparation du contrat quinquennal suivant. Le projet reste très mal connu de l'ensemble des personnels de l'UEVE, toutes catégories confondues, y compris par les étudiants. Le calendrier du processus a coïncidé avec l'instabilité qui a affecté la gouvernance de l'UEVE, l'accélération du processus de réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de celui en cours de réforme de la décentralisation et des territoires. Pour relever un tel déficit, il faut assurer l'adhésion et l'implication des personnels, grâce à la mise en place d'une organisation adaptée pour expliquer le projet stratégique et garantir la transparence des décisions.

LES MISSIONS DE L'UEVE

LA RECHERCHE

Nous l'avons dit, la recherche et les écoles doctorales constituent la colonne vertébrale du projet de campus scientifique et technologique, et ce projet n'est rendu possible que grâce à la qualité des

travaux de l'UEVE. La plupart des laboratoires sont très bien évalués par l'AERES et d'excellents résultats ont été obtenus en participant à des LABEX, ANR, Chaires et Pôles de compétitivité. C'est pourquoi ces laboratoires qui couvrent un vaste champ de connaissances : Biotechnologies, mathématiques, numérique, Sciences Humaines et Sociales se retrouvent dans toutes les « briques » du projet de campus (fig. 1). Cela traduit bien l'excellence de la recherche fondamentale. La reconnaissance des chercheurs et des équipes de l'UEVE doit être largement partagée par les personnels de l'université et les partenaires. Cette reconnaissance est apte à cimenter le projet de campus scientifique et technologique entre tous ses membres et ses personnels.

LA FORMATION

L'université accueille en L1 des étudiants issus pour une grande part du bassin d'Évry Corbeil, pour lesquels l'UEVE consent des efforts importants : tutorats, semaine d'intégration... Avec une forte proportion de BAC Pro, l'UEVE accuse 41% d'échecs et d'abandons en L1, taux parmi les plus élevés des universités françaises. Ces échecs sont dramatiques d'abord et avant tout pour les étudiants qui se retrouvent en difficulté dans leur parcours de formation et d'accès aux savoirs et voient leur avenir professionnel compromis. Ces échecs nous obligent, nous tous les acteurs de la formation, à relever le défi de notre mission de service public.

Le campus scientifique et technologique fournira un cadre élargi à l'UEVE pour partager avec les autres établissements du territoire une mission de formation d'autant plus ambitieuse que le contexte social et économique est sévère. L'élaboration et l'animation d'une carte des formations post-bac à l'échelle du campus et du territoire, inédite jusqu'ici, permettront de cibler des formations adaptées selon le profil des étudiants et de multiplier les passerelles entre ces formations pour assurer des parcours adaptés à chacun.

Dans le cas de l'UEVE, les efforts déjà fournis en L1 pour permettre aux étudiants de pallier aux carences de leur parcours de formation passée, seront ainsi plus ciblés et plus efficaces. La responsabilité qui revient à l'Enseignement Supérieur, de fournir à la jeunesse la confiance et les moyens de son avenir, sera ainsi partagée par l'ensemble des établissements et des acteurs du territoire.

L'UEVE délivre à ce jour un certain nombre de masters, dont l'offre a été révisée dans le cadre de la rationalisation des spécialités de masters au plan national. Elle sera étoffée avec de nouveaux masters ou mentions de masters coopérés avec la ComUE Paris-Saclay.

En réunissant l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, dont les écoles d'ingénieurs, le campus réunira les conditions, sans précédent, pour élaborer une offre coordonnée de filières technologiques et de passerelles qui permettra à l'UEVE de valoriser à sa juste place la pertinence et l'efficacité de son IUT et de compléter la carte des formations par de nouveaux diplômes d'ingénieurs, porteurs d'emplois.

LA VALORISATION ET LE TRANSFERT

En matière de valorisation et de transfert des connaissances produites par les équipes de recherche de l'UEVE, l'intégration dans la ComUE Paris-Saclay permettra de bénéficier de structures adaptées comme les SATT. Situées au carrefour du monde de la recherche et des entreprises, les SATT sont de nouveaux acteurs économiques qui ont pour objectif d'accroître l'efficacité du dispositif français de valorisation de la recherche, en accélérant notamment son transfert et son utilisation par l'industrie.

Fin 2014, début 2015, la France sera dotée de 14 SATT. Les SATT interviennent comme prestataires de services en matière de valorisation de la recherche, elles disposent de moyens financiers pour soutenir des projets en phase de maturation et pour transférer la technologie à l'industrie via des licences ou la création de start-up.

Le campus scientifique et technologique d'Évry-Corbeil permettra à l'UEVE de pallier au déficit de culture du monde de l'entreprise qui affecte le monde des universités et de surmonter les craintes que l'acteur économique ne manque pas de susciter. L'action concertée avec les écoles d'ingénieurs du campus, qui ont tissé depuis longtemps des liens avec l'entreprise et le recours aux outils de transfert et de valorisation de Paris-Saclay, permettront à l'UEVE, d'affirmer la valeur de sa recherche et la qualité de ses équipes auprès des entreprises et d'accroître durablement ses ressources propres.

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Avec plus de dix mille étudiants sur les cent vingt mille habitants que compte l'actuelle agglomération urbaine, le site d'Évry et l'UEVE en particulier, représente une composante majeure de la vie urbaine, sociale et culturelle du territoire. Le logement, les transports, la santé, la vie culturelle, les équipements sportifs, l'animation commerciale, une offre d'emplois adaptée pour n'en citer que les plus visibles, concernent tout autant les étudiants que les habitants de ce territoire. Le projet de grand stade de Rugby, sur le territoire Centre-Essonne est un exemple de dynamique qui va profondément impacter notre territoire, accroître sa visibilité et son attractivité. La participation des collectivités territoriales à la vie des universités qui se voient attribuer de nouvelles prérogatives par la Loi de 2013 en matière d'Enseignement Supérieur, ouvre une nouvelle période dans les rapports entre les universités et leur territoire. La participation de plein droit, des collectivités territoriales au conseil d'administration de l'UEVE, doit inaugurer un débat responsable, apte à promouvoir des initiatives nouvelles en faveur des étudiants.

La reconfiguration en cours des territoires, tirée par une nouvelle réforme de la décentralisation, confirme ce rôle et le rend encore plus prégnant avec des ensembles encore plus vastes qui vont rassembler des métropoles d'au moins quatre cent mille habitants. Par là j'entends pointer une dynamique qu'il nous revient d'accompagner en prenant toute notre place dans le débat qui est en cours dans le but d'œuvrer dans l'intérêt de nos étudiants.

Avec son profil de cluster (synergie entre recherche, formation et valorisation et transfert), le projet de campus scientifique et technologique d'Évry-Corbeil remplit les conditions pour relever ce défi d'une métropole au cœur de l'Essonne et à prendre toute sa place pour lui offrir une université à la mesure de ces enjeux et de ses ambitions.

III. AMBITION UEVE : UN PROJET AVEC DES PRINCIPES ET DES ACTIONS CLAIRS

Les propositions qui suivent sont autant de pistes de réflexion qui restent à compléter, certaines peuvent être appliquées rapidement, d'autres demanderont plus de temps (4/5 ans). Articulées autour du projet de campus scientifique et technologique d'Évry-Corbeil, les actions sont déclinées en sept volets qui vont de la gouvernance au financement du projet :

1. Mise en place d'une **gouvernance responsable** et d'une organisation administrative traduisant les **orientations stratégiques** ;
2. Création et/ou renforcement des **alliances et des partenariats** ;
3. Implication et re-motivation des **personnels par une reconnaissance accrue** ;
4. Renforcement et valorisation de notre **recherche scientifique** ;
5. Faire de la formation de nos étudiants **une priorité et un enjeu territorial** (création de passerelles entre les structures) ;
6. Contribution à **l'attractivité du site d'Évry** en faisant de **l'UEVE le fer de lance** ;
7. Développement des **moyens financiers et humains**.

MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET D'UNE ORGANISATION ADMINISTRATIVE TRADUISANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les problèmes de gouvernance et d'organisation ont été un obstacle au développement de l'UEVE. Dans un contexte politique qui a vu l'accélération du processus de réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de celui en cours des territoires, l'UEVE n'a pu soutenir un débat serein et engager des décisions en conséquence. L'instabilité de la gouvernance a conduit à des décisions qui n'ont pas été comprises ; les nouvelles lois et les nouvelles règles ont fini par démobiliser, déstabiliser et décourager les personnels à tous les niveaux.

Les propositions en matière de gouvernance et d'organisation suivent le tracé de la structure de l'UEVE :

LE RÔLE DU PRÉSIDENT

- Garant de l'image de l'université auprès des partenaires (MESR, Collectivités territoriales, Paris-Saclay, Entreprises) ;
- Conduit les négociations avec les tutelles et les collectivités territoriales ;

- Force de proposition au sein de la CPU ;
- Garant d'une gestion responsable et juste ;
- À l'écoute, réactif et garant de la transparence ;
- Garant d'un travail en concertation avec toutes les instances de l'UEVE ;
- Favorise le dialogue social ;
- Préside un **comité de direction** qui se réunit tous les mardi matin, avec un ordre du jour et publication du compte rendu accessible à tous les personnels. Il est composé des directeurs de la recherche, de la formation, de la formation continue, des relations internationales et des relations entreprises, des directeurs d'UFR et de l'IUT, du directeur général des services, du directeur du système d'information, des responsables finance et agent comptable, des ressources humaines, du patrimoine et logistique, et du service de documentation et bibliothèque ;
 - Le Président rendra compte chaque année de l'avancement du projet auprès du personnel.

SIMPLIFIER LES CIRCUITS ADMINISTRATIFS QUAND C'EST POSSIBLE ET SOUHAITABLE

- Mise en place d'une organisation reflétant les priorités de l'université avec des directions dotées de moyens humains et financiers ;
- Étudier la possibilité de donner une délégation secondaire aux UFR.

DIRECTION DE LA RECHERCHE

- Coordination, production d'indicateurs de suivi de publications, partenariats avec les entreprises, contrats, relations internationales, Enseignants-Chercheurs invités, relations avec les tutelles ou cotutelles des labos, suivi du plan quinquennal recherche, école doctorale, préparation des réunions du CAC volet recherche, cellule de coordination projets du PIA (ISITE, IDEX).

DIRECTION DE LA FORMATION ET LA PÉDAGOGIE

- Coordination de l'enseignement dans l'université, préparation des réunions du CAC volet enseignements, développement des TICE, coordination au niveau des UFR, suivi des étudiants, gestion des heures d'enseignements.

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

- Coordination de la Formation Initiale en Apprentissage et de la Formation Continue, recherche de partenaires, mise en place d'un catalogue de formations « courtes » non diplômantes.

DIRECTION RELATIONS ENTREPRISES ET / OU PARTENARIATS

- Coordination des relations avec les entreprises, mise en place de formation à destination des Enseignants-Chercheurs (EC), aides au montage de projets en partenariat, interlocuteur de la SATT Paris-Saclay, étude de l'opportunité de créer une société de portage des projets.

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Mise en place des relations institutionnelles, gestion de la politique de mobilité :
 - Sortante : convention Erasmus, bourses du CG et du CR pour la mobilité ;
 - Entrante : mise en place des conventions (pays francophones, Chine, Europe) ;
 - Mise en place de doubles diplômes en masters et participation accrue aux masters Mundus.

BIBLIOTHÈQUE ET SERVICE DE DOCUMENTATION

- La valeur d'une université se mesure à la qualité de son fond de bibliothèque et de documentation. Les publications scientifiques sont aux équipes et laboratoires de recherche ce que l'eau est à l'homme. L'usage de plus en plus développé des publications scientifiques sous forme numérique complète le dispositif traditionnel et lui ouvre de nouveaux horizons dans la transmission des savoirs. Le développement des ressources documentaires de l'UEVE est une nécessité vitale pour le développement de la recherche et son attractivité, en terme d'étudiants et de chercheurs de renom.

DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

- Le double objectif du Système d'Information (SI) est de partager l'information (en évitant les redondances et les erreurs) et d'assurer la maîtrise des processus métiers dans les services.
- Le **Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI)** sera voté par le CA et servira de base aux divers projets, qui seront à leur tour budgétés chaque année. Le SDSI sera rendu public;
- Un **comité stratégique du SI** de l'UEVE sera mis en place, qui se réunira au moins une fois par an et auquel participeront des personnalités extérieures; il aura à anticiper les évolutions, exprimer des préconisations pour le SDSI et à l'amender;
- La direction du Système d'Information assurera le rôle de maîtrise d'ouvrage du SDSI.

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER

- Mise en place d'un schéma directeur de l'immobilier, incluant les projets du CPER.

CRÉATION ET/OU RENFORCEMENT DES ALLIANCES ET PARTENARIATS

L'UEVE doit mettre en place une politique d'alliances stratégiques aux plans du territoire, de Paris-Saclay, national, notamment avec les tutelles et les organismes de recherches et international. La Présidence s'impliquera fortement dans cette démarche stratégique pour le devenir de l'Université.

ÉVRY SCIENCES ET INNOVATION (ESI)

Il convient de raisonner Campus d'Évry avec tous les établissements de l'enseignement Supérieur et de la Recherche qui sont associés dans ESI et qui est appelé à jouer un rôle fédérateur vis-à-vis de Paris-Saclay:

- ESI devra s'ouvrir sur d'autres partenaires comme l'IRBA, l'AFM et des industriels ;
- ESI devra participer à la recherche de financements permettant de conduire des actions communes (séminaires, financement de projets multipartenaires..);
- ESI pourra contribuer à la mise en place d'une Fondation de Coopération Scientifique du territoire Évry-Corbeil.

L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Plusieurs raisons expliquent que le statut de membre de la ComUE Paris-Saclay ne sera obtenu

par l'UEVE qu'en 2018. Il faut profiter de ce délai pour affiner le projet et le positionnement original du Campus d'Évry dont la coloration sera portée par le projet Isite. En ce sens, il faudra :

- Négocier les conventions d'établissement associé puis de membre de la ComUE au même titre que tous les partenaires de la ComUE ;
- Promouvoir le développement des modes de transports et des liaisons avec Paris-Saclay (tramway, navette, bus, covoiturage...) et des connexions de type salle immersive et visioconférence ;
- Être vigilant sur l'accueil des étudiants en master et doctorat pour lesquels une communication forte doit être faite pour attirer les étudiants à Évry.

INTERNATIONAL

Il convient de se coordonner avec tous les établissements du campus d'Évry pour établir des relations fortes avec des universités et des partenaires étrangers pour développer le partenariat scientifique, la mobilité des étudiants, des doctorants et des Enseignants-Chercheurs. Dans ce cadre international, **l'appartenance à l'université Paris-Saclay sera un atout.**

MESR, ORGANISMES DE RECHERCHE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La présidence devra s'impliquer de façon décisive dans le développement de ces partenariats.

● Imaginer des dispositifs innovants comme par exemple ceux de Montpellier ou de Cergy Pontoise pour l'aide et l'orientation des étudiants en difficultés. Il conviendra de rechercher des financements auprès des collectivités territoriales et du MESR ;

● Les collectivités territoriales auront, dans le cadre de la nouvelle loi ESR, encore plus de prérogatives et de moyens consacrés à l'enseignement supérieur et la recherche. Il est essentiel de créer des liens forts avec elles pour travailler ensemble, l'université étant un acteur incontournable pour participer au développement harmonieux d'un territoire et le dynamiser. La mise en place de contrats d'objectifs et de moyens permettra de conduire des projets correspondants aux attentes de chacun ;

● Ces contrats devront venir en appui aux financements du MESR avec qui une discussion sera engagée, dans le cadre de la CPU si nécessaire, pour inclure dans les modèles d'affectation des moyens, l'impact du bassin de recrutement des étudiants ;

● Les relations avec les organismes de recherche, cotutelle ou partenaires de laboratoires (CNRS, INSERM, INRA, CEA et le Génomopole) seront menés au plus haut niveau et suivies par la Direction de la recherche.

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX ÉCONOMIQUES ET LA SOCIÉTÉ

L'expérience sociétale doit prendre toute sa place et doit être encouragée comme une composante forte en faveur de la formation de l'étudiant. Elle vise à lui fournir des moyens pour s'engager dans la vie économique et sociale en renforçant sa capacité à savoir être. Sur le plan économique, il sera nécessaire d'amplifier la démarche de partenariat avec les entreprises du territoire et au plan national (formation en apprentissage, continue, taxe d'apprentissage, projets spécifiques...). La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et le service économique de l'agglomération urbaine (CAECE) seront étroitement associés. Ces partenariats auront en outre pour objectif de développer les ressources propres de l'établissement. Un accompagnement spécifique devra être apporté aux Enseignants-Chercheurs pour les aider dans cette tâche.

Le campus sera un élément d'attractivité des entreprises qui seront sensibles à :

- une carte des formations ;
- une carte des compétences scientifique et technique ;
- des services aux entreprises (montage de dossiers CIR, expertises...) ;
- l'interaction université – entreprise d'une manière générale (compétences, stagiaires, innovation, projets de R&D).

IMPLICATION ET RE-MOTIVATION DES PERSONNELS PAR UNE RECONNAISSANCE ACCRUE

*Les profonds changements qui ont affecté les universités et l'instabilité de la gouvernance de l'UEVE des dernières années ont eu pour effet d'impacter la stabilité d'une partie des personnels et du climat social de l'établissement. **Respect, reconnaissance des efforts, transparence** seront les mots d'ordre de la Présidence envers les personnels, afin de rétablir un climat de confiance qui pourra s'appuyer sur l'accompagnement, le développement et la valorisation de la fonction des Ressources Humaines.*

Voici quelques points saillants qui exigent un effort soutenu :

LA PARITÉ

Promouvoir la parité dans toutes les instances et les postes de responsabilités.

LES BIATSS

Le rôle des BIATSS est déterminant car ils fournissent les métiers d'appui et d'accompagnement de la recherche scientifique. La considération de cette catégorie de personnel (y compris des contractuels) est un problème « récurrent » dans les universités, d'autant qu'elle est en première ligne dans la transformation qui touche les universités et qui se traduit par des changements, voire des bouleversements au niveau des métiers.

- L'adaptation au changement, la formation, les bilans de compétences, les évolutions de carrières et les primes sont autant de points qui seront parmi les priorités de la présidence pour rétablir le climat de confiance nécessaire ;
- Une politique de communication exemplaire sera faite envers ces personnels.

LES ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS

Il conviendra de privilégier la coopération et la solidarité plutôt que la rivalité et la concurrence et refuser le climat de tension, des pressions liées entre autre à la bibliométrie ; publiant / non publiant : les EC ont des charges administratives importantes et ne peuvent évidemment pas consacrer le temps qu'ils souhaiteraient à leurs recherches. La valorisation et la récompense de leurs efforts doivent être la priorité. L'AERES prend aujourd'hui en compte ces aspects dans les évaluations. De même, il conviendrait, notamment pour les jeunes EC, de limiter dans la durée leur responsabilité pour qu'il

puissent se consacrer à la recherche (CRCT, ...).

- Reconnaître de façon significative toutes les activités : responsabilités pédagogiques, responsabilités administratives, innovations pédagogiques, conduite de projets de recherche en partenariat, enseignement en ligne et tutorat. La valorisation et la récompense de leurs efforts sera une priorité ;

- Faciliter l'intégration des nouveaux Enseignants-Chercheurs en donnant des décharges partielles d'enseignement pendant 1 à 2 ans ;

- Faciliter le passage de l'Habilitation à diriger la Recherche pour les Maîtres de Conférences avec des décharges l'année de passage, l'encadrement de doctorants... ;

- Promouvoir et aider les Enseignants-Chercheurs à la mobilité, gage d'ouverture et de renouvellement ;

- L'accompagnement au montage de projet en partenariat doit être institutionnalisé en proposant des formations pour la gestion de projets, d'équipes et la mise en place et le suivi de relations avec le monde économique et social ;

- Mettre en valeur les complémentarités Enseignants-Chercheurs et chercheurs permanents pour améliorer le bien être des Enseignants-Chercheurs.

RENFORCER LA VALORISATION DE NOTRE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La recherche scientifique fondamentale et appliquée constitue la colonne vertébrale de l'université et représente l'élément majeur d'attractivité aux plans national et international. La qualité de la recherche est la garantie de voir les enseignements anticiper les besoins de demain. Elle sera soutenue dans tous ses aspects.

Il conviendra de se positionner en mettant en avant l'excellence, mais aussi la spécificité et la complémentarité des activités de recherche. Le campus d'Évry, avec les laboratoires de recherche de l'UEVE, les écoles d'ingénieurs et le Génopole, imprime d'ores et déjà une **spécificité forte avec les biotechnologies, la génomique et la post-génomique**. L'excellence reste un élément déterminant en matière de recherche, mais l'originalité est également un facteur de développement en mesure de frayer de nouvelles pistes et des actions de « niche ». L'intégration dans Paris-Saclay sera un atout majeur pour son attractivité.

- L'établissement **accompagnera les laboratoires** dans le suivi des recommandations de l'AERES ;

- La **direction de la recherche** travaillera en étroite collaboration avec les laboratoires et les représentera dans le nouveau comité de direction ;

Il est indispensable **d'accroître les partenariats** avec les organismes nationaux, européens et avec les entreprises :

- Des structures et des moyens seront mis à la disposition des Enseignants-Chercheurs pour faciliter la recherche, le montage et/ou la gestion de contrats avec les entreprises, les pouvoirs publics y compris avec une ouverture à l'espace européen ;

Le **projet ISITE, autour du Génopole**, s'il est retenu, sera un fort levier structurant pour le campus d'Évry :

- Il faudra mettre en place une structure dotée de moyens pour gérer les fonds obtenus d'une manière transparente, simple et efficace (si ceux-ci ne peuvent pas être gérés par la FCS Paris-Saclay).

FAIRE DE LA FORMATION UN ENJEU TERRITORIAL

Il convient de faire évoluer et clarifier la politique de formation. De profondes réflexions doivent être menées, avec l'objectif, dans les 5 ans, de faire d'Évry un site de formation de l'enseignement supérieur attractif aux plans national et international et qui se traduira par une amélioration générale du niveau de recrutement des étudiants.

LES LICENCES

L'université, les enseignants et le personnel doivent s'interroger sur les échecs et abandons en L1, (caractéristiques des universités françaises) et travailler de concert pour apporter une solution pérenne. Ces échecs sont d'abord dramatiques pour les étudiants qui se retrouvent en difficulté dans leur parcours de formation et d'accès aux savoirs et voient leur avenir professionnel compromis. Il ne faut pas s'interdire les questions de fond : la nature de la mission qui nous est confiée par l'état, le financement public et notre responsabilité à le mobiliser avec pertinence, le gâchis en termes humains de ces échecs, la prise en compte de l'employabilité des formations dispensées dans l'intérêt de l'étudiant. Il faut :

- S'appuyer sur le nouvel outil de carte territoriale des formations : le projet de campus scientifique et technologique fournit un cadre élargi à l'UEVE pour partager avec les autres établissements du territoire une mission de formation d'autant plus ambitieuse que le contexte social et économique est sévère. **L'élaboration et l'animation d'une carte des formations postbac à l'échelle du campus et du territoire**, inédite jusqu'ici, permettra de cibler des formations adaptées selon le profil des étudiants et multiplier les passerelles entre ces formations, pour assurer des parcours adaptés à chacun ;

- Amplifier les actions déjà entreprises : les ouvertures qu'un tel débat ne manquera pas de produire, permettront de **négoier des financements spécifiques**. Les nouveaux projets seront aptes à relever le défi des spécificités du territoire en engageant l'UEVE dans une réduction significative des échecs en L1, et de les endiguer durablement.

LES MASTERS ET DOCTORATS

- Ces formations doivent se révéler attractives, au plan national et international. La délivrance par l'UEVE de diplômes de Paris-Saclay sera un élément décisif. Il s'agira de communiquer fortement sur ce point, notamment à l'étranger ;

- Communiquer sur le fait que les conditions d'accueil sur Évry peuvent être « meilleures » qu'à Saclay dont les travaux d'aménagements et d'infrastructures prennent de plus en plus de retard ;

- Favoriser les stages dans les laboratoires, y compris par une aide financière à certains laboratoires ;

● Continuer à mettre en place des Masters multidisciplinaires et innovants adossés à une recherche de qualité qui répondent aux défis actuels de la recherche et de l'innovation dans les secteurs de la recherche académique et industrielle, des biotechnologies et de la santé :

- Aux exigences du marché de l'emploi ;
- À la compétitivité nationale et internationale :
 - Favoriser les débouchés dans l'enseignement ;
 - Favoriser les stages dans les laboratoires, y compris par une aide financière ;
- Amplifier les doubles diplômes y compris avec l'étranger (cotutelle, partenariats avec des universités étrangères).

DES ÉVOLUTIONS ET DES INNOVATIONS SONT POSSIBLES

● ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS

- Poursuivre et amplifier le travail engagé par la mise en place d'actions innovantes pour orienter, aider ou proposer des parcours aux élèves en relation avec les établissements du territoire ;
- Poursuivre et amplifier les politiques d'aides sociales envers les étudiants en difficulté.

● LES FILIÈRES EXISTANTES

- Analyse objective des filières existantes : débouchés, effectifs, taux de réussite ;
- Ne pas s'interdire de revoir certaines formations ;
- Se concerter avec les établissements du site ou de la région parisienne.

● FILIÈRES PROFESSIONNALISANTES

- Concertation avec la Faculté des Métiers de l'Essonne, les BTS de l'Essonne, l'IUT, le CFA EVE pour développer une carte concertée des formations par apprentissage ;
- L'action doit être calée sur le plan national pour le développement de l'apprentissage ;
- Faire de la formation par apprentissage et continue un outil déterminant pour la formation des jeunes mais aussi pour développer et amplifier les relations avec les entreprises. Cela contribuera également au financement de l'UEVE ;
- Développer de nouveaux parcours à destination des entreprises ;
- Développer la formation tout au long de la vie et faire de l'UEVE une « machine à reconversion ».

● ENSEIGNEMENTS EN SHS

- Introduire des enseignements en SHS dans des proportions de 20 à 30 % comme dans les écoles d'ingénieurs afin de favoriser l'interdisciplinarité ;
- C'est un système répandu et qui est plébiscité dans les écoles d'ingénieurs, pourquoi en priver les étudiants de l'université ?

● CULTURE DE L'INNOVATION

- Sensibilisation à l'entrepreneuriat ;
- Dispenser des Enseignements spécifiques ;
- Faciliter la mise place du nouveau statut d'étudiant entrepreneur ;
- Créer un concours de création d'entreprises autour des activités de l'UEVE et des laboratoires de recherche, en partenariat avec le Génopole et les écoles d'ingénieurs qui le font déjà.

● E-ENSEIGNEMENT, MOOCS

- Poursuivre le développement des enseignements utilisant les TICE. Des financements spécifiques existent ;
- L'objectif est de s'adapter aux jeunes d'aujourd'hui « agiles » avec ces technologies et soucieux

de recevoir des enseignements personnalisés tenant compte de leurs motivations et objectifs professionnels.

- **CRÉER DES CURSUS ORIGINAUX (EN LIENS AVEC ISITE)**
 - Biotechnologies + informatique et mathématiques;
 - Autour de la E-santé, autonomie de la personne en collaboration avec le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF).
- **MISE EN PLACE DE DIPLÔME D'INGÉNIEURS**
 - En réunissant l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, dont les écoles d'ingénieurs, le nouveau campus scientifique et technologique offrira les conditions, sans précédent, pour élaborer une offre coordonnée de filières technologiques et de passerelles qui permettra à l'UEVE de valoriser à sa juste place la pertinence et l'efficacité de son IUT et de compléter la carte des formations par de nouveaux diplômes d'ingénieurs, porteurs d'emplois;
 - Dans ce cadre, l'UEVE renforcera les passerelles avec les écoles d'ingénieurs, les autres structures de formation et les autres universités.
- **AMPLIFIER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ENTRANTE ET SORTANTE**
 - Mettre en place des relations fortes avec Campus France dans les zones francophones et en Asie;
 - Multiplier les conventions ERASMUS;
 - Amplifier le système d'aide à la mobilité pour les étudiants.

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU SITE D'ÉVRY

Le campus doit améliorer son attractivité auprès des étudiants, des personnels et des entreprises; il sera nécessaire d'agir dans plusieurs directions.

LE CAMPUS URBAIN

Le profil de campus urbain de l'UEVE, constitue un point fort d'attractivité. Sa totale intégration dans le projet de la Ville Nouvelle, se traduit par un essaimage de marques architecturales différentes dans le tissu urbain qui lui assure dans le même temps des marges de développement. La vie universitaire partage avec la vie urbaine ses espaces et conditions de vie dans une forme de continuité qui reste rare. Les activités sportives et culturelles, le logement, la ville et son environnement sont des éléments forts d'attractivité pour les étudiants, pour le personnel et les Enseignants-Chercheurs.

Évry a connu un développement remarquable ces dernières années, pourtant la ville traîne encore une réputation difficile. Les efforts portés par les collectivités territoriales et les établissements pour infléchir cette tendance doivent être poursuivis et amplifiés. Le campus manque encore de lieux conviviaux, des cafétérias, notamment le soir et le week-end à destination des étudiants.

LES ÉTUDIANTS

Il faudra conforter les actions qui sont déjà menées pour le suivi des étudiants en difficultés, les aides à la mobilité externe des étudiants, les tutorats entre élèves, et dans ce dernier cas, y intégrer les élèves des grandes écoles du site. Ils devront être impliqués dans la mise en place des formations et actifs dans les instances de l'université.

- Leur représentation dans les différentes instances de l'Université.
- Assurer une formation par la recherche : encourager l'accueil et la formation des stagiaires à tous les niveaux.

La Présidence veillera au dialogue avec les associations étudiantes, stimuler des actions avec les associations culturelles et sportives. Il faut enfin engager des actions coordonnées de communication auprès des étudiants potentiels pour améliorer l'attractivité du site :

- Promouvoir les points forts des formations : excellence, débouchés, spécificités ;
- Communiquer et capitaliser sur le rapprochement avec Paris-Saclay ;
- Communiquer hors du département de l'Essonne sur les atouts d'Évry, y compris à l'étranger : logements, activités, culture, sport, proximité de Paris ;
- Communiquer dans les Lycées de l'Essonne pour promouvoir une politique d'orientation des étudiants et futurs étudiants, en engageant des actions concertées avec l'IUT, la faculté des métiers, les enseignants du second degré...

LE PERSONNEL

Un des grands défis est d'attirer et de stabiliser sur le territoire local les personnels, chercheurs, Enseignants-Chercheurs, cadres administratifs. Outre les bonnes conditions de vie du campus, il faut communiquer sur la qualité de l'environnement scientifique :

- Intégration dans Paris-Saclay comme un élément majeur d'attractivité ;
- ISITE et IDEX qui seront un moyen de promouvoir l'excellence : financement de doctorants, de chercheurs étrangers, d'actions d'envergure... ;
- La proximité avec le Génopole et les Écoles d'ingénieurs ;
- Recrutement de quelques Enseignants-Chercheurs avec une expérience R&D en entreprise pour aider au montage de partenariats.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Un point important concerne le patrimoine immobilier pour les étudiants et le personnel. Des efforts doivent être faits pour en **améliorer l'état général**, la maintenance, le nettoyage, le gardiennage, les conditions de travail... Certains projets du CPER y contribueront. Il conviendra de suivre de près ces projets (grâce au schéma directeur immobilier) pour qu'ils soient menés rapidement et dans les meilleures conditions.

LA VIE CULTURELLE

L'offre culturelle du territoire d'Évry est particulièrement riche et réputée. À l'échelle de l'histoire d'une urbanisation récente et accélérée de ce territoire, la culture et les arts ont été le moyen privilégié pour capter les besoins d'intégration, d'accueil, de reconnaissance et de solidarité des nouveaux habitants issus d'origines aussi nombreuses que diverses et qui ont fini par lui imprimer son caractère cosmopolite. Les urbanistes l'ont longtemps rêvé, Évry l'a fait : une ville française peuplée de populations à l'image de la planète. L'UEVE se doit d'apporter la contribution de sa jeunesse, de ses employés et de ses cadres à la vie culturelle du territoire en :

- nouant des partenariats avec les institutions culturelles existantes ;
- favorisant les pratiques de création individuelle ;
- étant à l'initiative d'événements destinés à rapprocher les publics urbain et étudiants.

COMMENT DÉVELOPPER NOS MOYENS FINANCIERS ET EN PERSONNEL

Il s'agit bien sûr d'augmenter les ressources de l'établissement et les postes d'Enseignants-Chercheurs ou de personnels administratifs. La Présidence agira de la manière la plus forte possible auprès de la tutelle, des collectivités territoriales mais aussi en favorisant les partenariats dans le cadre de projets nationaux, internationaux et d'entreprises.

Le modèle « sympa » est l'instrument du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui sert à mesurer les moyens affectés aux établissements, en leur appliquant les mêmes règles. Sur 75 universités, l'UEVE est classée à la 33^e position pour la dotation en postes /DT (97,6 % /DT) et en 1^{ère} position pour la dotation en fonctionnement (117%). Il ne faut donc pas s'attendre à un effort majeur des pouvoirs publics, surtout dans un contexte budgétaire très contraint.

Le modèle « sympa » doit être revu en intégrant d'autres facteurs comme le pourcentage de boursiers et le pourcentage de BAC pro. La présidence engagera une négociation en ce sens avec les tutelles et la CPU.

Les marges de manœuvre resteront néanmoins limitées, du moins, pour les toutes prochaines années, il est donc impératif de rechercher d'autres financements :

- La formation continue et les partenariats de recherche. On peut tabler sur une enveloppe de plus de 3 millions d'euros (moyenne de 6k€ par enseignant chercheur et 500 EC) ce qui est de l'ordre d'un financement récurrent de projet comme ISITE. Faire passer le nombre de partenariats impliquant un boursier CIFRE à plus de 50 (environ 1 pour 10 /EC) ;
- La taxe d'apprentissage hors quota (même si elle est en diminution au plan national). Avec une politique de communication adaptée, 1 à 2 millions d'euros peuvent être escomptés ;
- Les collectivités territoriales, dans le cadre de projets touchant la cohésion et l'insertion sociale avec des objectifs et des résultats quantifiables ;
- Pilotée par Évry Sciences Innovation, une fondation pour accompagner le développement du campus scientifique et technologique d'Évry-Corbeil sera un outil fédérateur et dynamisant.

**NOUVEL
ÉLAN
POUR
L'UEVE
AMBITION
UEVE**